

Vous voulez devenir :

- ▷ chef d'exploitation agricole ?
- ▷ conseiller de gestion ?
- ▷ conseiller de développement ?
- ▷ technico-commercial ?
- ▷ conseiller en assurances, banque ou distribution ?

*Cette formation est faite pour vous !*

## Lycée d'enseignement général et technologique agricole d'Auxerre-La Brosse

89290 Venoy

Tél. 03 86 94 60 00

Télécopie 03 86 94 60 01

Courriel : legta.auxerre@educagri.fr

www.terresdelyonne.com

# BTSA ACSE

ANALYSE ET CONDUITE DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION

*Outils et méthodes pour l'agriculture de demain*

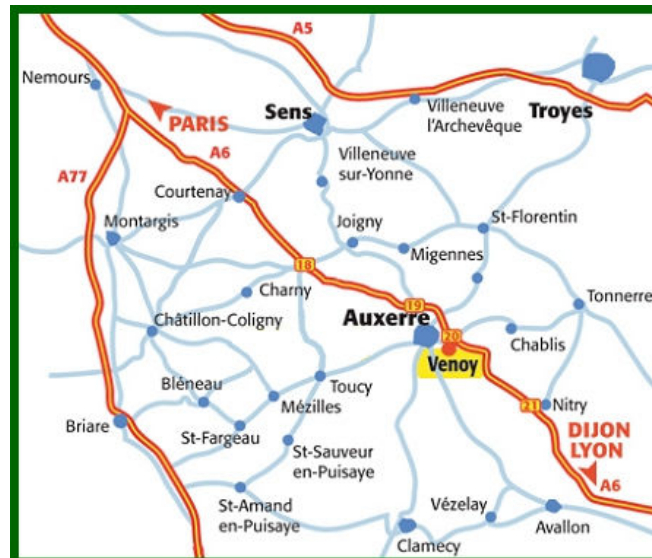


## Lycée d'enseignement général et technologique agricole d'Auxerre-La Brosse

Le lycée d'Auxerre-La Brosse met en œuvre une pédagogie :

- ▷ centrée sur l'étudiant et son projet ;
- ▷ concrète et reposant sur des travaux pratiques, des sorties sur le terrain, des mises en situation professionnelle et des expérimentations ;
- ▷ adaptée à l'emploi ;
- ▷ ouverte sur le monde (stages à l'étranger, projets socioculturels).

*Cet établissement est fait pour vous !*



Lycée d'enseignement général et technologique agricole d'Auxerre-La Brosse

Le Brevet de technicien supérieur  
 "ACSE" à Auxerre :  
 se préparer aujourd'hui  
 au monde agricole de demain

**Domaine commun : 610 h**

- Mathématiques
- Informatique
- Français
- Langue vivante
- Économie
- Éducation physique et sportive

**Le BTS ACSE**

permet d'acquérir de solides notions d'économie générale, de comprendre la situation économique nationale, européenne et internationale du secteur agricole et agroalimentaire. Il apporte également une formation méthodologique au diagnostic de l'exploitation agricole.

**Économie agricole : 470 h**

- Comptabilité-gestion
- Approche globale
- Politique agricole
- Développement local

**Techniques : 350 h**

- Agronomie
- Conduite d'ateliers de production
- Activités innovantes
- Dynamique des systèmes agraires

**Divers : 320 h**

- Modules d'initiative locale
- Activités pluridisciplinaires

Structure de l'enseignement  
 en BTSA ACSE

Les **études**, d'une durée de deux années, comprennent notamment :

- un domaine commun (matières générales : français, mathématiques, informatique, langue vivante, économie, éducation physique et sportive) ;
- un domaine professionnel, axé sur :
  - ▷ l'analyse de l'environnement économique (politiques agricoles, adaptation aux marchés, dynamique des systèmes agraires),
  - ▷ la connaissance des outils de gestion et de diagnostic (techniques comptables, de gestion et de fiscalité, droit de l'exploitation, approche globale de l'exploitation),
  - ▷ une formation technique adaptée à l'agriculture régionale (sciences agronomiques fondamentales, conduite d'ateliers (grandes cultures, bovins, viticulture), conduite d'une activité innovante, aviculture, utilisation du matériel en commun) ;
- de nombreuses mises en situation professionnelle :
  - ▷ 12 semaines de stage en exploitation agricole et en organisme para-agricole,
  - ▷ des travaux de groupe avec des techniciens d'organismes,
  - ▷ des participations à des actions de développement (réalisation d'enquêtes, d'études de faisabilité...)
  - ▷ Séjour à l'étranger : le développement durable d'un pays européen.



Le **diplôme du BTSA** est obtenu pour :

- 50% par le contrôle continu au cours des deux années ;
- 50% par le résultat de trois épreuves terminales.